

---

## RELEVÉ DE DECISIONS

---

### CONSULTATION ECRITE DU COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS 2021-2027 03 AOUT 2023

Les membres du Comité de suivi ont été consultés via une consultation écrite pour le Programme régional Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027 sur le règlement intérieur du comité de suivi ainsi que sur la méthode et les critères de sélection des fiches DOMO actions 14 et 16 et 17.

**Une observation a été formulée par Monsieur Dominique BOUE, conseiller régional de l'Indre, sur la fiche DOMO action 14 :**

Suite à la consultation du Comité de suivi des fonds européens 2021-2027, vous voudrez bien prendre note d'une proposition de modification importante.

En effet, la fiche action 14 « soutien aux actions d'accompagnement vers la transition » il est mentionné « La Région travaillera en étroite collaboration avec l'agence régionale DEV'UP, les différents partenaires publics et privés impliqués, ou amenés à travailler sur cette thématique (ADEME, AELB, AFNOR, ARB et ses membres, Biodiversio, BPI, BRGM, CCI, CMA, CRESS, DREAL, Envirobat, France Active, Institut Régional sur l'Economie Circulaire, Nekoe, Réseau Vrac, URSCOP...), les entreprises, les organisations patronales (CGPME, MEDEF, UPA...) ».

Ainsi les organisations syndicales représentatives des travailleuses et travailleurs sont oubliées alors que ces derniers sont les premiers acteurs de l'activité économique et donc concerné.e.s au premier plan et donc les meilleurs connaisseurs de problématiques posées.

Je propose donc d'ajouter « les organisations syndicales » à la fin de la phrase citée, ce qui donnera « les organisations patronales (CGPME, MEDEF, UPA...), les organisations syndicales ».

Merci de la prise en compte de cette proposition.

#### Réponse de la Région Centre-Val de Loire :

Nous avons bien pris note de votre demande de modification et nous vous en remercions. Le comité de suivi se prononce sur les critères d'éligibilité et de sélection des opérations. En conséquence, ce dernier n'est pas fondé à se prononcer sur une modification de la description des interventions soutenues, objet de la présente demande. Néanmoins, nous vous proposons d'inclure cette modification lors d'un prochain comité de programmation, qui lui est fondé à se prononcer sur cette demande d'ajout.

Un retour d'appelant pas de remarque a été reçu (avis favorable rendu) : Ville de Tours.

Aucun déport n'a été recensé concernant d'éventuelles situations de conflit d'intérêt.

Considérant la consultation écrite du comité de suivi du 3 août 2023,

**Les réponses aux observations ont été apportées et les documents sont adoptés.**